

Le Pin, le 10 décembre 2021



Mairie de Le Pin

INFORMATION

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe que, conformément à l'article L.2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal se réunira le :

**Jeudi 16 décembre 2021 à 19h30
Au salon d'honneur de l'Hôtel de Ville**

Lors de cette séance, les points ci-dessous seront abordés :

- Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement,
- Communauté de Communes Plaines et Monts de France – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service Assainissement,
- Approbation de la convention unique 2022 relative aux missions optionnelles du Centre de Gestion de Seine-et-Marne,
- Modification du tableau des effectifs du Personnel communal.



**Le Maire,
Lydie WALLEZ**